

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE LA CUISANCE  
DIREN DE FRANCHE-COMTÉ**

**PLAN DE GESTION DU SITE CLASSÉ  
DE LA RECLÉE DES PLANCHES-PRÈS-ARBOIS**

**Diagnostic - mai 2005**

# SOMMAIRE

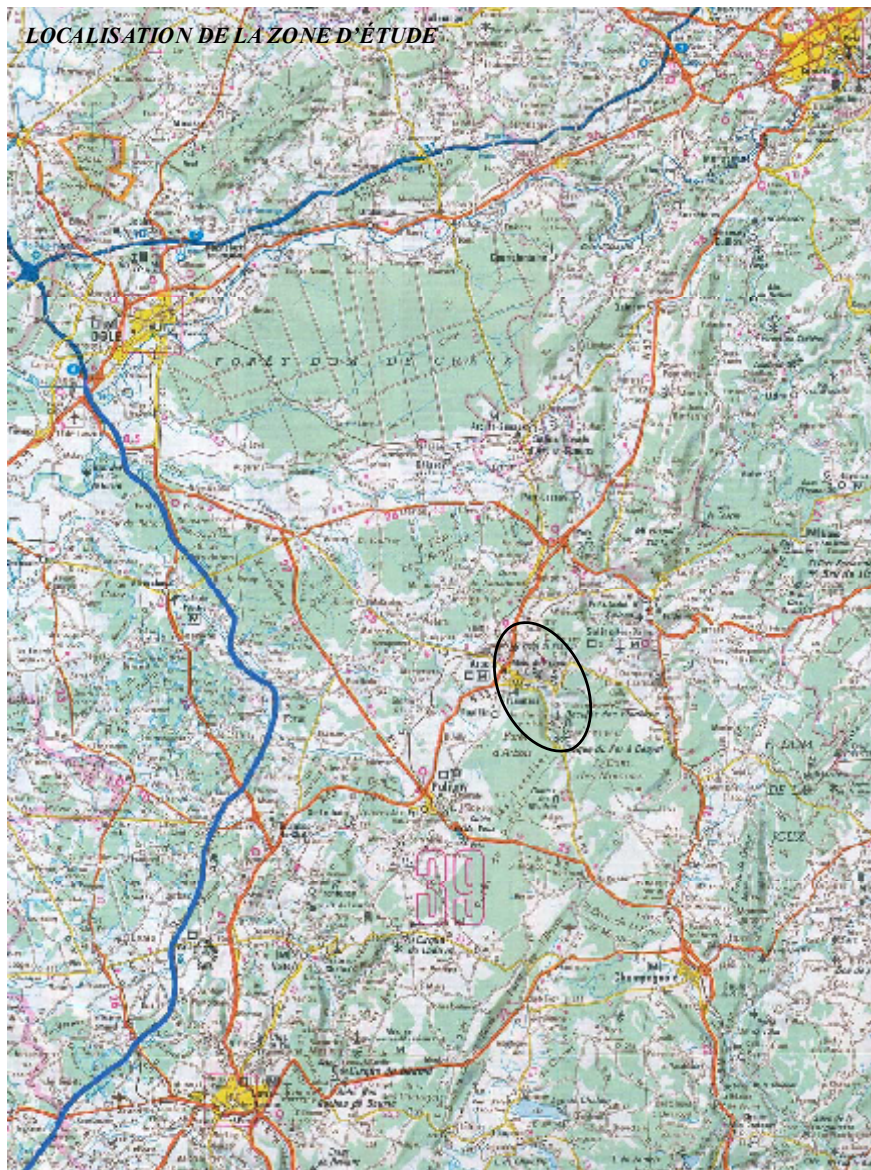
|                            | page |
|----------------------------|------|
| <b>Contexte de l'étude</b> | 3    |
| <b>Démarche d'étude</b>    | 5    |

## -A- DIAGNOSTIC DU SITE CLASSÉ

|  |           |
|--|-----------|
| <b>I. LES RICHESSES PATRIMONIALES ET PAYSAGÈRES :</b>  |           |
| <b>ENJEUX ET BESOINS DE GESTION .....</b>  | <b>6</b>  |
| 1° La géomorphologie est le point fort de l'intérêt du site classé, à la base de multiples richesses       | 7         |
| 2° Le réseau hydrographique a façonné des paysages remarquables et a été utilisé pour sa force hydraulique | 10        |
| 3° La faune et la flore comportent de multiples espèces rares et protégées                                 | 13        |
| 4° Les richesses archéologiques s'échelonnent sur une période d'au moins 5000 ans                          | 16        |
| 5° Les paysages ruraux anciens marquent l'identité paysagère actuelle                                      | 19        |
| <br>   |           |
| <b>II. PLAN PATRIMONIAL ET PAYSAGER</b>  | <b>22</b> |
| 1° Évolutions de l'occupation du sol et des paysages   | 23        |
| 2° Les pratiques agricoles, indispensables à l'entretien des paysages ouverts et des perspectives          | 25        |
| 3° Les évolutions forestières : une extension sur les terrains privés                                      | 30        |
| 4° Des évolutions villageoises et urbaines ponctuelles   | 32        |
| 5° Le tourisme : des enjeux pour le développement local  | 35        |
| 6° La carrière en bordure de la D 469 : des besoins de requalification                                     | 42        |
| 7° Diverses infrastructures  | 44        |
| <br>   |           |
| <b>III. LA SENSIBILITÉ DES PAYSAGES .....</b>  | <b>46</b> |
| 1° Belvédères et points de vue le long des itinéraires touristiques  | 47        |
| 2° Les enjeux des secteurs et les conflits d'enjeux  | 53        |



## CONTEXTE DE L'ÉTUDE



La Reculée des Planches-près-Arbois est située à quelques minutes en voiture d'Arbois, capitale des vins du Jura et site majeur du tourisme en Franche-Comté. La Reculée des Planches, avec ses falaises, grottes, résurgences, cascades, belvédères, vestiges d'un château médiéval, son village pittoresque, est reconnue de grand intérêt à l'échelle régionale, comme en témoigne sa renommée touristique, mais également à l'échelle nationale comme en témoigne le récent classement du site en décembre 2002.

Afin de préserver et de mettre en valeur ses richesses paysagères et patrimoniales remarquables, la Communauté de Communes du Val de Cuisance, en partenariat avec la DIREN de Franche-Comté, souhaite doter ce territoire d'un plan de gestion.

Celui-ci portera sur les quatre communes concernées par le périmètre classé, à savoir Arbois, la Châtelaine, Mesnay et Les-Planches-près-Arbois.

Après avoir fait le point sur les éléments structurants du paysage, sur les richesses et les problèmes, les usages, les pressions d'évolution et les enjeux, le plan de gestion a défini les conditions de préservation et d'évolution du site.

Les points suivants ont, notamment, été précisés :

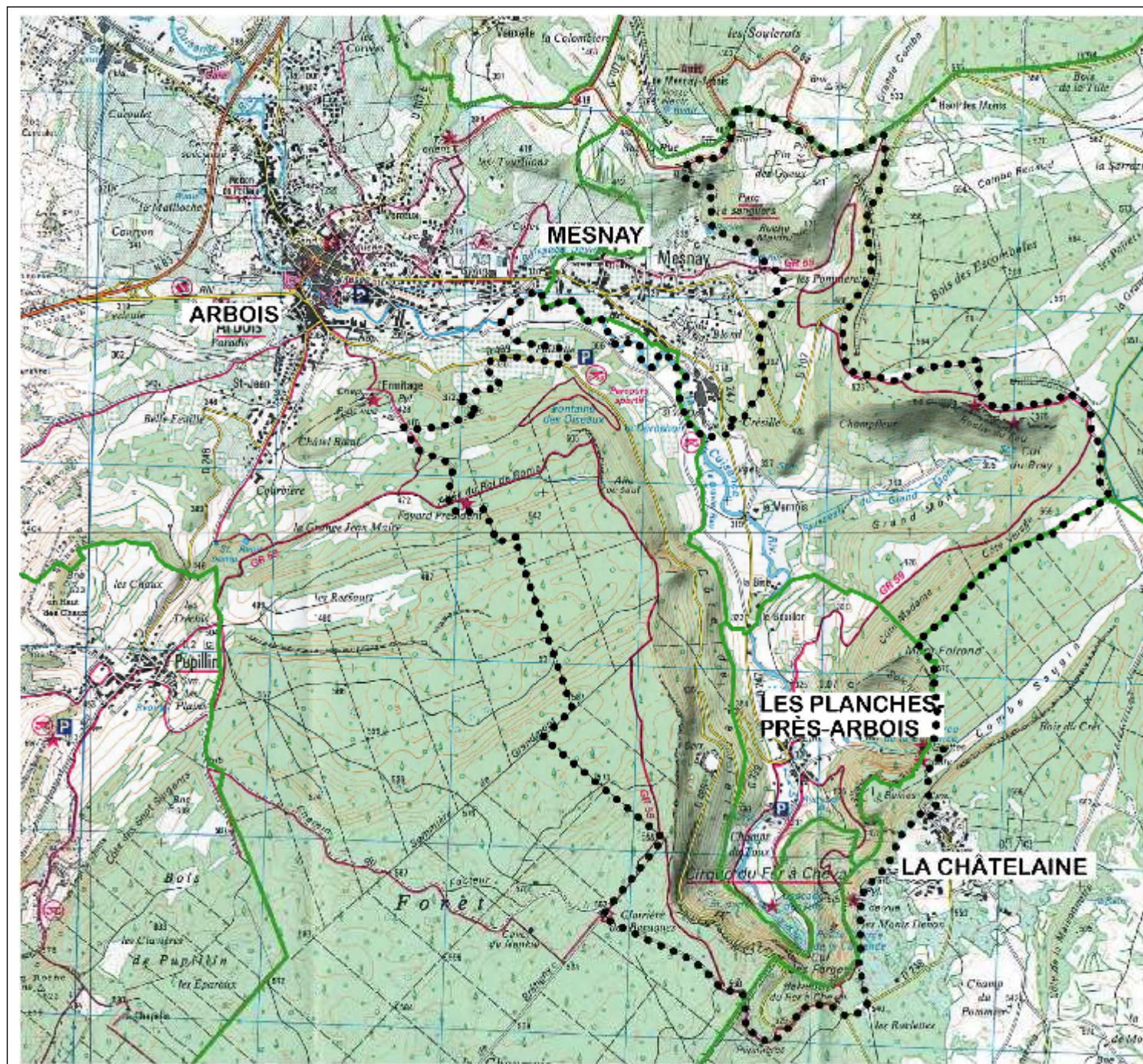
- un état paysager de référence et les grands principes de gestion, en vue de préserver les richesses patrimoniales et paysagères du site dans le contexte économique, culturel et touristique de ce secteur de la Franche-Comté ;
  - des recommandations détaillées pour les interventions et travaux les plus courants, afin de faciliter l'élaboration des projets et l'instruction des procédures administratives diverses ;
  - ce qui relève de la gestion courante du fonds rural, qui ne nuit pas aux valeurs fondamentales, et ce qui relève du régime des autorisations ;
  - les travaux de restauration et d'entretien des richesses patrimoniales et paysagères, les dispositifs et financements nécessaires, dans le cadre d'un programme global d'actions.
- Une attention particulière a été portée au maintien de l'équilibre entre espaces ouverts et espaces boisés, à la contribution des exploitations agricoles intervenant sur ces espaces et à leur viabilité.

Le diagnostic et les recommandations de gestion ont été élaborés dans le cadre d'une étroite concertation avec les partenaires locaux, les collectivités locales, les administrations et les catégories socio-professionnelles fortement impliquées dans la gestion des espaces (agriculteurs, prestataires touristiques, associations, ...). Il s'agit en effet de bien comprendre leur perception des paysages, leurs pratiques et leurs projets, mais aussi de les sensibiliser aux enjeux que représentent des paysages de qualité et de les associer à la conception d'une gestion respectueuse des richesses locales.

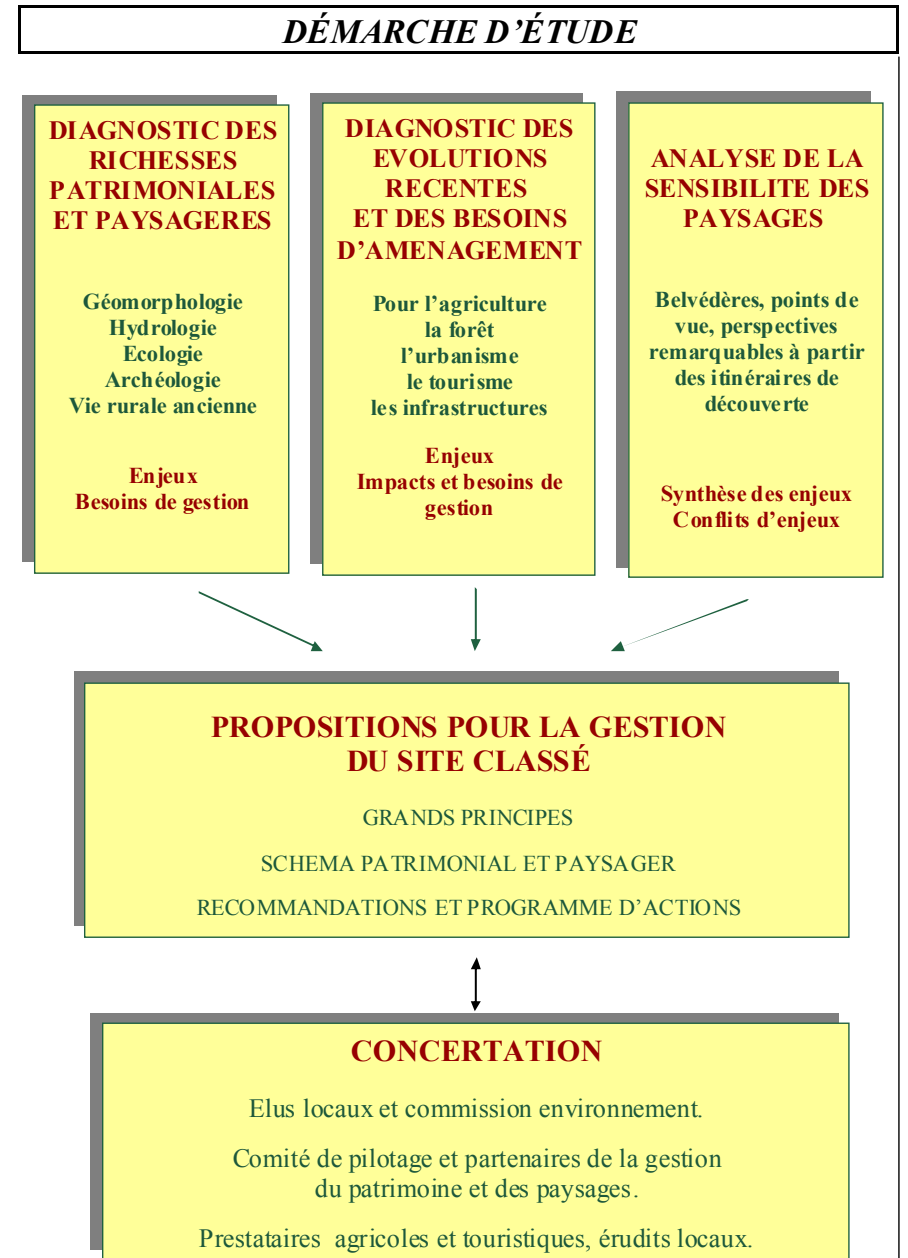
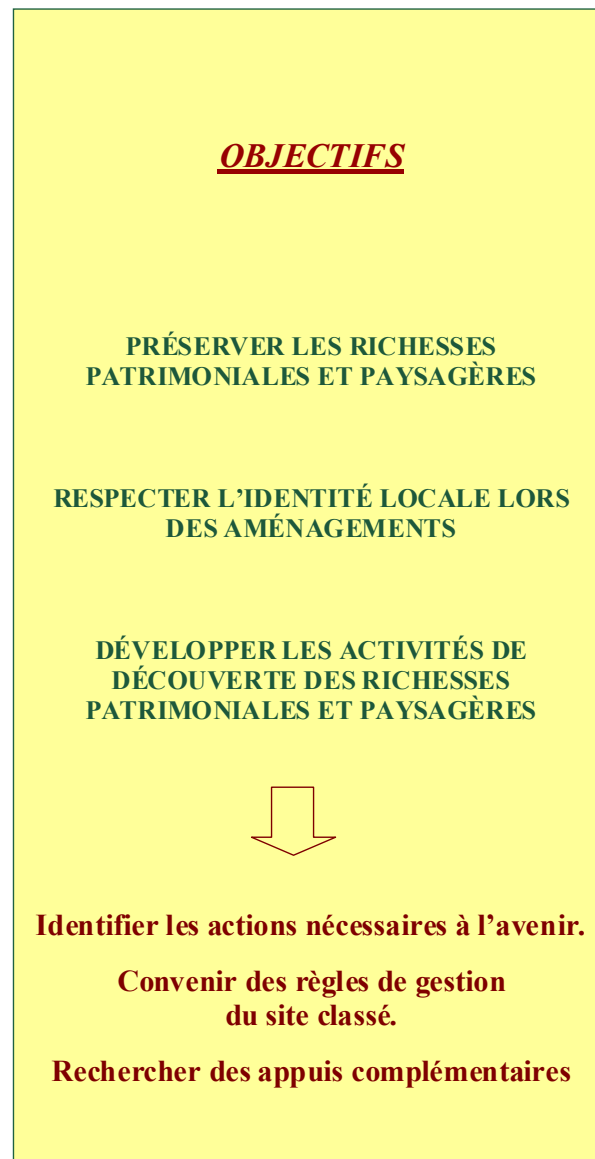


## DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE CLASSÉ

- Périimètre du site classé
- Limite communales







- 1 -  
**LES RICHESSES DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES :  
ATOUTS, PROBLÈMES ET BESOINS DE GESTION**



**1° La géomorphologie est le point fort de l'intérêt du site classé, à la base de ses multiples richesses**

La géomorphologie structure fortement les espaces, selon quatre « étages ».

**Un plateau calcaire au modelé karstique caractéristique**

Les calcaires compacts du Bajocien / Bathonien, couches sédimentaires du Bassin Parisien, s'élèvent en un relief abrupt en rive gauche du Doubs et de la Loue et forment le premier plateau jurassien (partie médiane du croissant jurassien). Dans le site classé, leur relief tabulaire s'échelonne entre 505 mètres et 585 mètres d'altitude. La portion de plateau intégrée dans le périmètre classé concerne la forêt d'Arbois sur les marges ouest du site, ainsi que la Fin des Gueux au nord de la Roche Maldru sur la commune de Mesnay. Les dolines (petites dépressions tapissées d'argile), les grottes, galeries souterraines et gouffres creusés par l'action mécanique et chimique de l'eau, sont des formations géologiques caractéristiques de ces plateaux calcaires. La roche affleure fréquemment sous forme de dalles calcaires.

**De spectaculaires reculées ou « bouts du monde »**

Le front occidental du premier plateau jurassien s'échancre de vallées encaissées et digitées : les reculées, dont la Reculée des Planches-près-Arbois. Ses hauts versants sont délimités par des falaises vertigineuses (245 mètres d'à-pic et 65 mètres de surplomb pour la falaise Solchier qui surplombe la grotte des Planches). Cette topographie pittoresque et spectaculaire résulte de l'érosion glaciaire, particulièrement forte avec l'altération du gel et du dégel et grâce à un régime hydrologique abondant. Elle a donné lieu à d'imposants cônes d'éboulis, plus ou moins végétalisés. Aujourd'hui encore, les falaises sont « actives », de multiples blocs s'en détachent régulièrement, d'où un besoin de protection dans les zones fréquentées.

Orientée d'est en ouest au niveau d'Arbois, probablement à la faveur d'un important jeu de failles appartenant au faisceau salinois, la Reculée des Planches s'arque ensuite vers le sud, pour aboutir au « bout du monde » du Cul des Forges, siège de la Petite Source de la Cuisance et d'une belle cascade de tufs.

Les versants qui la délimitent en rive gauche sont massifs, tandis que les versants en rive droite sont échancrés de cinq « doigts » : le cul du Bray, au pied de la Roche du Feu, orienté selon les faisceaux de failles, est le plus ample ; Solchier d'où émerge la Grande Source de la Cuisance possède les falaises les plus vertigineuses (la grotte karstique située à son pied a abrité un remarquable habitat néolithique) ; trois petits vallons supplémentaires découpent des éperons rocheux, occupés l'un par un habitat fortifié de hauteur d'époque protohistorique, l'autre par les ruines d'un château médiéval.

**Deux terrasses de mi-pente**

Les dépôts marneux situés à la base des calcaires Bathonien/Bajocien donnent lieu à des terrasses intermédiaires entre les sommets du plateau et le fond de la vallée :

- une terrasse basse (350 mètres) au sud de la ville d'Arbois, aux lieux-dits Paillette et En Ferrière ;
- des terrasses d'altitude plus élevées (450 m environ) de part et d'autre du Cul du Bray, recouvertes d'éboulis périglaciaires consolidés ; elles sont particulièrement perceptibles au niveau du Grand Mont et parsemées de panneaux calcaires glissés des falaises qui les surplombent.

Les couches géologiques des bas de versants comportent des dépôts ferrugineux, qui ont probablement fait l'objet d'une exploitation ancienne (d'où le nom du lieu-dit En Ferrière).

**Les plaines alluviales en fond de vallée, avec formations de tuf**

La plaine alluviale de la Cuisance offre un fond plat, hérité des époques glaciaires. Elle est couverte d'alluvions récentes ou anciennes. Le vallon du ruisseau du Grand Mont (Cul du Bray), plus étroit, a un profil en berceau en raison de l'avancée des éboulis sur les marnes liasiques. D'importants dépôts de tufs ont façonné une haute terrasse sous la source de la Petite Cuisance, qui a fait l'objet d'une importante exploitation sur sa rive gauche.

**ENJEUX**

La géomorphologie spectaculaire de la Reculée des Planches contribue grandement à son attrait touristique. Elle pourrait donner lieu à des activités de découverte plus développées et contribuer davantage à l'image de marque d'Arbois.

**BESOINS DE GESTION**

Du fait de sa faible largeur (un à deux kilomètres), les deux versants de la Reculée offrent de multiples points de covisibilité, existants ou potentiels. Mais l'avancée des boisements qui accompagne un début de déprise agricole, tend à masquer les formations géologiques (éboulis, pieds des falaises, terrasses de mi-pente, fond de vallée) et certains points de vue qui en permettaient la découverte.

Afin d'assurer une bonne lecture de la Reculée, il serait souhaitable d'entretenir les points de vue vers les structures géomorphologiques majeures (ex : point de vue depuis le secteur de l'ancienne carrière vers la falaise Solchier qui surplombe la grotte des Planches ; point de vue à partir du GR59 au bout de l'allée du Roi de Rome vers le Cul du Bray ; points de vue à partir de l'éperon du château féodal de la Châtelaine et de l'enceinte protohistorique de la Roche Maldru).

Un entretien forestier adapté serait à rechercher.

Par ailleurs, les fréquentes chutes de pierres à partir des falaises posent la question de la sécurité des flux de visiteurs à leur pied (grotte des Planches, route touristique de la D 469) et nécessiteraient des aménagements adaptés dans les endroits les plus sensibles.



Collection Mme Bonnivard



## RICHESSES DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES LIÉES À LA GÉOMORPHOLOGIE

Falaises spectaculaires  
Cônes d'éboulis

Vallées à fond plat ou en berceau  
Terrasses à mi-pentes

Ces formations « racontent » l'histoire  
géologique de la Reculée des Planches.



La falaise de la Roche du Feu est parmi les plus grandioses de la Reculée des Planches. La végétation rase des corniches arides, et plus encore le piétinement des visiteurs sur les points de vue aménagés, semblent ralentir l'avancée de la forêt.



Le point de vue de la Roche du Feu (ci-dessous) permet de découvrir la combe du Cul du Bray, son profil en berceau et ses deux terrasses, ainsi que, en arrière plan, la vallée de la Cuisance à fond plat et sa terrasse liasique au lieu dit En Ferrière.

Terrasse liasique au lieu dit En Ferrière.



Le lent travail d'érosion des falaises se poursuit aujourd'hui encore. Les chutes de pierres sont fréquentes. Une protection compatible avec la majesté des lieux est à rechercher dans les sites les plus fréquentés par les visiteurs.

La falaise du Solchier qui domine la grotte des Planches est la plus spectaculaire formation géologique du secteur, avec 245 mètres d'à-pic et 65 mètres de surplomb. Il est souhaitable d'entretenir les perspectives qui en permettent la découverte, tant par l'entretien des espaces agricoles du fond de vallée, que par la gestion des boisements sur les points de vue depuis les versants (ex : depuis l'ancienne carrières des Planches qui lui fait face ou depuis la corniche de l'éperon de l'ancien château féodal de la Châtelaine).

L'avancée des boisements qui accompagne la déprise agricole, tend à masquer les terrasses de Grand Mont et de En Ferrière, ainsi que le point de vue qui permet de découvrir la combe du Cul du Bray le long du GR59 au bout de l'allée du Roi de Rome.


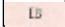

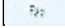




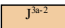
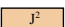
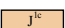


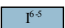

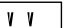









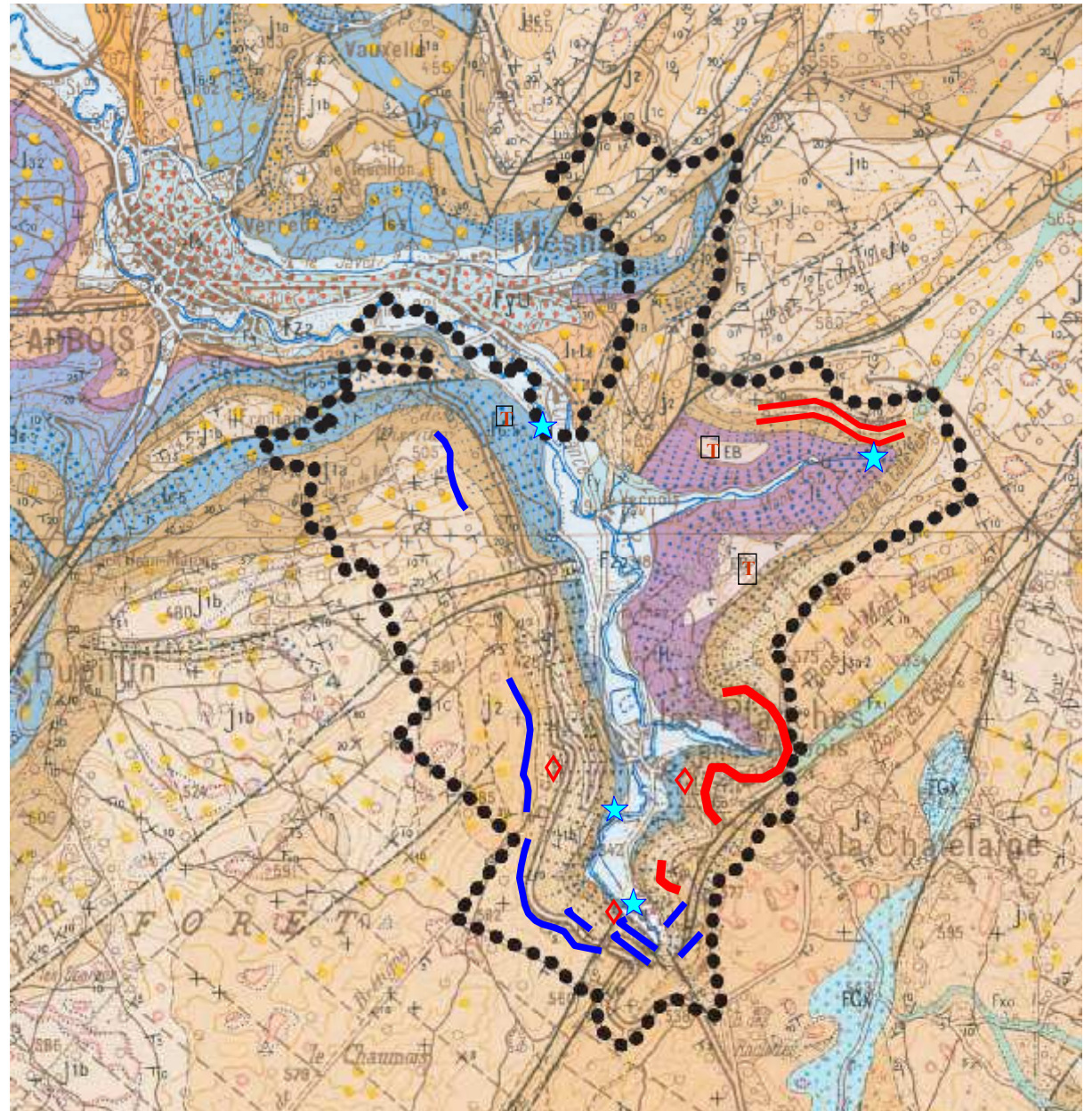
## BESOINS DE GESTION

Maintenir la lisibilité du relief par une gestion agricole et forestière adaptée ;  
Entretien agricole des fonds de vallées et des terrasses.  
Coupe sélective de boisement en pied de falaise, ponctuellement sur les corniches rocheuses pour entretenir les points de vue.  
Protéger les lieux les plus fréquentés de la chute des pierres.



Succession des couches géologiques, des plus récentes située sur les parties sommitales aux plus anciennes situées aux altitudes inférieures :

-  Tufs, travertins
-  Brèches de pente (éboulis périglaciaires consolidés)
-  Eboulis
-  Alluvions modernes des grandes vallées
-  Alluvions anciennes des grandes vallées
-  Alluvions anciennes des vallées sèches des plateaux
-  Glaciaire et Fluvio-glaciaire de la gouttière du Bief de Corne
-  Argiles à chailles et à silex
-  J<sup>3a-2</sup> Callovien inférieur et Bathonien = calcaire gris, beige à brunâtre, avec faciès de Dalle nacrée, avec localement en surface des marnes et grès schisteux
-  J<sup>2</sup> Bathonien = calcaire graveleux ou sub-vitreux à taches roses, à patine blanche, formant des corniches avec surplombs, rainures, bourrelets bréchiques, niches, abris sous roche.
-  J<sup>1c</sup> Bajocien sup. : calcaire oolithique massif, bicolore bleu et beige en profondeur, à patine gris clair, jaune ou brun roux, se débitant par altération en laves ou en dalles
-  J<sup>1b</sup> Bajocien moyen = succession de divers calcaires (ex : dalles beige ou roux à veines et croûtes ferrugineuses ; marnes grisâtres avec incrustations calcaires ; calcaire à silex gris beige à jaune, gruméleux ; ...).
-  J<sup>1a</sup> Bajocien inf. = calcaire ferrugineux sur la partie basse des corniches, généralement recouverte d'éboulis
-  P<sup>6-5</sup> Aalénien moyen et inférieur = marnes grises ou bleues avec calcaire marneux, lits ou veines ferrugineuses, marnes schisteuses
-  T<sup>1b</sup> Lias et Trias indifférenciés = marnes et grès recouverts d'éboulis calcaire, d'argiles à chailles et de colluvions mameuses.
-  V Eboulis et panneaux glaciaires glissés sur les pentes du trias et du lias (v orienté dans le sens du glissement)
-  Enceinte protohistorique de type éperon barré
-  Tumulus
-  Falaise de grande ampleur, particulièrement spectaculaire
-  Falaise et pitons rocheux de moyenne ampleur
-  Remarquables dépôts de tufs, bien visibles
-  Anciennes carrières
-  T Terrasses de mi-pente, aisément identifiables



## 2° Le réseau hydrographique a façonné des paysages remarquables et a été utilisé pour sa force hydraulique

### ENJEUX

L'eau est à l'origine du façonnage de la Reculée des Planches, de ses sites spectaculaires de falaises, de grottes (notamment des Planches), de dolines et de cascades de tufs. Pendant plusieurs siècles, elle a été une source d'énergie irremplaçable, dont l'usage s'est accompagné de multiples ouvrages hydrauliques. Elle peut enrichir des activités de découverte et constitue un attrait pour le territoire. Il est souhaitable de préserver sa visibilité et son accessibilité en des lieux choisis.

Les rivières sont concernées par des enjeux pour la qualité biologique des eaux et pour la régulation des écoulements (les anciennes retenues d'eau régulaient le cours de la Cuisance, conservant les eaux lors des fortes pluies pour les restituer lors des périodes d'étiage). Même s'ils ne relèvent pas directement de la gestion d'un site classé, ils peuvent entraîner des aménagements dont l'impact paysager devra être maîtrisé.

La pêche, et notamment la pêche à la mouche, est un loisir pratique sur le cours de la Cuisance.

### BESOINS DE GESTION

L'entretien du cours d'eau et des ouvrages hydrauliques peut nécessiter des travaux, dont l'impact paysager devra être maîtrisé (enlèvement d'embâcles, nettoyage de la ripisylve, entretien de frayères, curage d'une retenue d'eau ou d'un ancien bief, réhabilitation d'un enrochement de berge ou d'un canal, ...). L'ouverture ou l'entretien de perspectives vers un cours d'eau ou une cascade, la mise en valeur d'un ancien ouvrage hydraulique (ex : canal des Planches) pourraient également nécessiter la coupe ponctuelle de certains arbres gênants (ex : visibilité partielle de la cascade des Tufs à partir du chemin GR 59 qui y accède ?). Un bon équilibre est à trouver entre la mise en visibilité de l'eau et le maintien d'une ripisylve, qui protège les berges et épure les eaux de ruissellement.

La recherche de la qualité des eaux peut nécessiter la construction d'ouvrages d'épuration, dont l'insertion paysagère est à rechercher (épuration des eaux des Planches, de la pisciculture, du restaurant du Fer à Cheval, de l'exploitation agricole du Vernois, de la Bise, ...). Elle peut également justifier la préservation des herbages dans le fond de la vallée, ou tout au moins le maintien d'une bande enherbée entre le cours d'eau et le champ de maïs.

Il s'agira de veiller à la conservation des ponts de pierre lors d'éventuels travaux routiers (ex : au niveau de la Vernois, aux Planches). Des travaux de consolidation de la route sur la berge du Dérochoir sont à prévoir. La mise en valeur des vues vers la cascade du Dérochoir et des abords pourrait être réfléchie à cette occasion.

### Le réseau hydrographique et son impact dans le paysage

Le cours d'eau de la Cuisance est un affluent de la Loue, elle-même affluent du Doubs.

Elle est alimentée par plusieurs sources : la Grande Source issue de la roche Solchier, la Petite Source issue du Cul des Forges, la source du ruisseau du Grand Mont issu du Cul du Bray, ainsi que trois sources moins spectaculaires situées à Arbois, aux Planches et à Mesnay.

Les cours d'eau sont généralement soulignés par un cordon forestier, la ripisylve, riche en frênes, aulnes et dans la Reculée également en peupliers épars, qui sont aisément repérables et qui structurent fortement les paysages de la vallée.

### Un régime torrentiel en raison d'une alimentation karstique

Alimentés par un réseau karstique, les cours d'eau ont un régime torrentiel, avec des débits faibles en période d'étiage et de rapides montées d'eau en cas d'orage, ce qui est peu propice au développement de la faune piscicole. Ils sont sensibles aux pollutions agricoles sur le plateau.

### Les grottes karstiques, cascades et tuffières

Les trois sources principales sont marquées par des formations spectaculaires :

- un réseau karstique remarquable pour la Grande Source de la Cuisance, exurgence au pied de la falaise vertigineuse de Solchier ; une cascade aux eaux vigoureuses qui se déverse au bout d'une haute terrasse de tuf, (dont les dépôts se poursuivent) pour la Petite Source de la Cuisance, suivie par une seconde cascade au niveau du Moulin de la Mère Michelle ; de belles formations de tufs, même si elles sont moins spectaculaires que les précédentes, à la source du ruisseau de Grand Mont.

La cascade du Dérochoir sur le cours de la Cuisance, est très perceptible à partir de la voie communale d'Arbois. Le site (relativement dangereux) est utilisé par les jeunes pour la baignade. Les berges soutenant la route sont mal stabilisées. Des aménagements seraient à prévoir. L'ensemble de ces sites constitue d'importants attraits pour le secteur.

### L'utilisation de la force hydraulique

Une dizaine de moulins captaient la force hydraulique de la Cuisance entre sa source et Arbois, dont 5 dans le site classé : carrière et petite scierie à la cascade des tufs, site actuellement utilisé pour la production hydroélectrique grâce à une conduite forcée de 340 m de longueur qui part de la source de la Petite Cuisance ; forge (dès 1438 pour la fabrication des « bernés », poêles où sécher le sel) puis cartonnerie au Cul des Forges sur l'actuel site du Moulin de la Mère Michelle ; moulin à huile de noix et à farine aux Planches, en rive droite de la Cuisance, sur le site de l'actuelle pisciculture, alimenté par un canal dont la prise d'eau se situe dans le village à côté du pont, transformé par la suite en papeterie, puis en turbine électrique ; papeterie de la Bise fondée en 1823 près d'une petite île de la Cuisance avec retenue d'eau (petit barrage) et canal de dérivation aménagés à 100 mètres en amont ; papeterie, huilerie et scierie de Mesnay sur la rive droite de la Cuisance, alimentées par un canal partant d'un palier intermédiaire de la cascade du Dérochoir (site qui a évolué vers une cartonnerie industrielle actuellement en cours de requalification) ; prise d'eau en amont du Dérochoir, à partir de la rive droite, pour alimenter un moulin en aval de la papeterie ; martinet en rive gauche de la Cuisance au niveau du Dérochoir de 1796 à 1858.

### La qualité de l'eau et la richesse aquatique

Les eaux de la Cuisance sont sensibles aux rejets agricoles sur le plateau, aux rejets de la pisciculture, ainsi qu'à d'éventuels dysfonctionnements de la petite station d'épuration du village des Planches. Les apports polluants liés à l'agriculture sur les plateaux entraînent notamment la prolifération d'algues. Des inventaires anciens avaient relevé la présence de 12 espèces de plécoptères, 10 espèces d'éphéméroptères et 23 espèces de tricoptères.



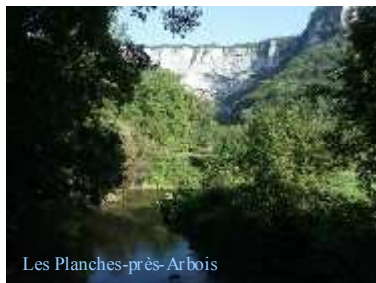
Les cours d'eau de la vallée de la Cuisance, et tout particulièrement les cascades de tufs, constituent un patrimoine paysager diversifié et attrayant. Un juste milieu doit être trouvé entre maintien d'une visibilité et d'une accessibilité vers des sites privilégiés des cours d'eau et des cascades, et le maintien d'une ripisylve (cordon arboré) pour la protection des berges et l'épuration des eaux de ruissellement.



Cascade des Tufs



Le Dérochoir



Les Planches-près-Arbois

### BESOINS DE GESTION

- Nettoyage des cours d'eau et des ouvrages hydrauliques.
- Coupe ponctuelle d'arbres gênant la vue vers l'eau.
- Réhabilitation des ouvrages hydrauliques.
- Construction d'ouvrages d'épuration des eaux.



En bordure de la D469



Aux Planches



le Vernois

De multiples ouvrages hydrauliques accompagnent les cours d'eau, témoins de l'usage de la force motrice de l'eau et de son rôle dans la vie rurale. Il est souhaitable de les entretenir : murets de pierre le long d'un cours d'eau, prises d'eau, canaux, retenues d'eau, ponceaux et ponts de pierre, fontaine rurale, ...



Le Dérochoir

## RICHESSES DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES LIÉES AUX RIVIÈRES

- Rivières pétrifiantes et cascades de tufs.
- Rivières souterraines.
- Ouvrages hydrauliques tels que retenues d'eau, déversoirs et canaux.
- Fontaines rurales.
- Ponts de pierre.



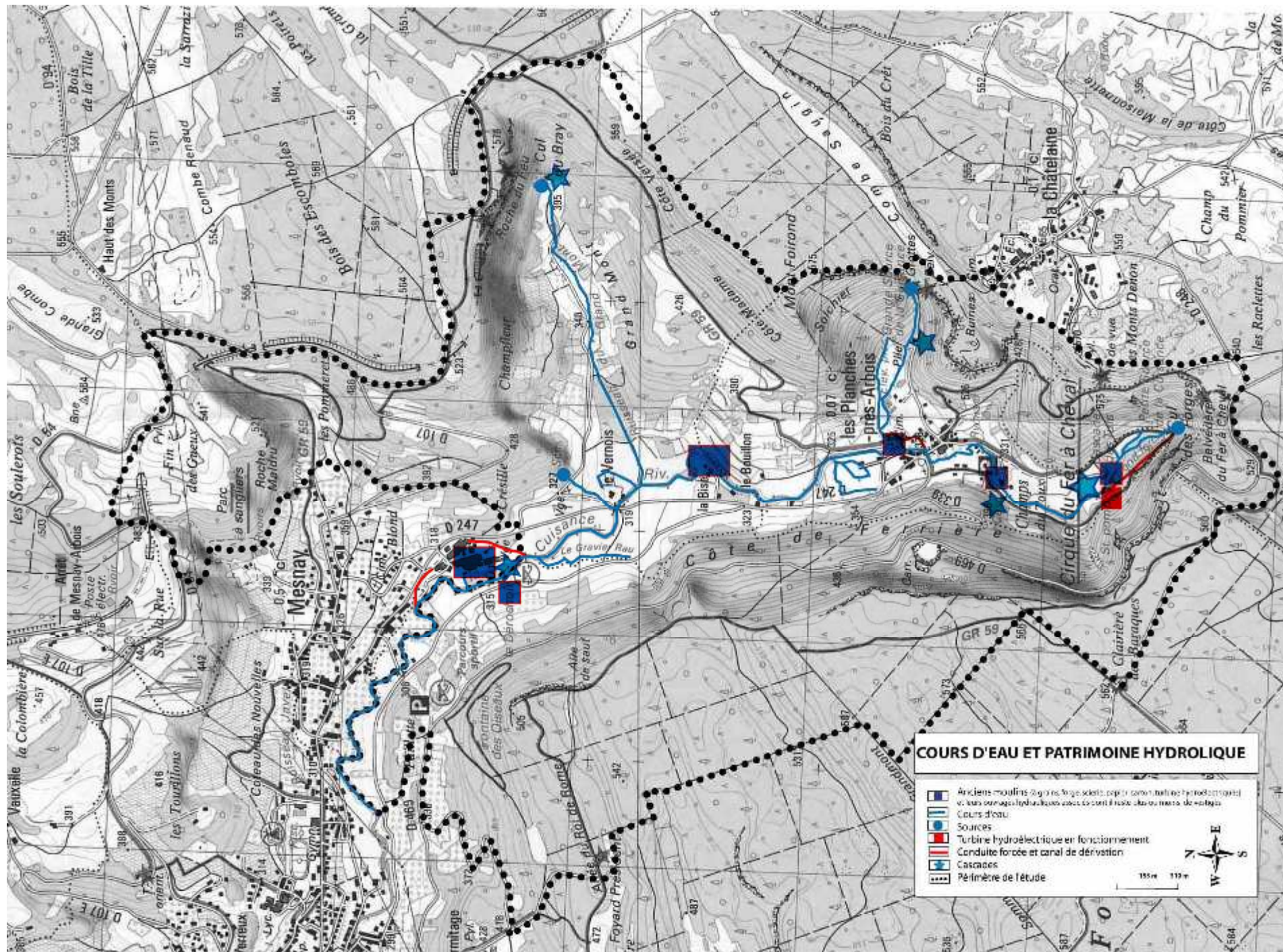
le Vernois



Les Planches-près-Arbois

Divers travaux de nettoyage des cours d'eau et d'entretien des berges sont nécessaires (ex : consolidation des berges au niveau du Dérochoir, qui pourrait être l'occasion de mettre davantage en valeur ce site).







### 3° La flore et la faune comportent de multiples espèces rares et protégées

#### ENJEUX

Milieu confiné aux expositions variées, la Reculée des Planches comporte une grande diversité de biotopes. De nombreuses espèces rares et protégées sont présentes sur le site : 6 espèces d'oiseaux et 2 espèces de vertébrés protégées au niveau européen ; 3 espèces de vertébrés protégées au niveau national ; 6 espèces végétales protégées au niveau régional. Les biotopes concernés sont, notamment, les pelouses calcaires et les prairies pauvres, les sources pétrifiantes avec formation de tufs, les rivières à renoncule, les forêts alluviales, les éboulis et les pentes rocheuses. La préservation de ces milieux est importante pour la biodiversité, pour l'image de marque du Val de la Cuisance et pour enrichir des activités de découverte.

#### BESOINS DE GESTION

La diversité des biotopes correspond à des paysages bien typés, qui font partie de l'identité de la Reculée des Planches. Leur préservation suppose une gestion adaptée :

- des pelouses rases au bord des comiches

Elles sont sensibles à la fumure, aux amendements, au piétinement (à proximité des belvédères) et à l'enfrichement. Leur entretien suppose une coupe sélective des buissons, ainsi qu'une limitation du piétinement par les visiteurs (pose de barrières adaptées).

- des pelouses mésophiles du plateau

Un pâturage extensif leur est nécessaire (notamment pour préserver les orchidées). Mais le piétinement répété est néfaste à la flore originale au profit d'une flore plus banale.

- des forêts de protection sur les fortes pentes et sur les comiches rocheuses

Il s'agit de forêts de protection dont l'exploitation reste très limitée. Le maintien d'arbres morts est propice aux insectes et donc aux chauves-souris et aux oiseaux nichant dans les falaises. Le débardage par câble ou par cheval est à préférer à la création de nouvelles pistes, trop sensibles à l'érosion.

- des forêts de versants

La mixité des essences doit être favorisée et les plantations monospécifiques de résineux évitées. La gestion en futaie irrégulière avec régénération naturelle est souhaitable pour préserver la biodiversité.

- des à-pics rocheux propices aux oiseaux des falaises

La tranquillité aux périodes de reproduction des oiseaux des falaises doit être assurée entre le 15/02 et le 15/06 (pas d'escalade, ni delta-plane, ni parapente), du 15/02 au 15/05 pas de travaux perturbants jusqu'à 200 mètres des pieds des versants et jusqu'à 50 m des sommets.

- des cavités souterraines

Il s'agit de limiter la pénétration des visiteurs risquant de perturber les chauves-souris (parcours touristique adapté, pose de grille à l'entrée des cavités pouvant présenter un intérêt biologique ou archéologique).

Il est souhaitable que les circulations touristiques et les travaux d'aménagement ne nuisent pas à la richesse biologique des milieux.

#### La structuration des milieux naturels

Elle s'adapte à la nature des substrats et des sols, aux orientations des terrains et aux microclimats. Le caractère encaissé de la Reculée est propice à des espèces rares en Franche-Comté et en France.

#### Sur les plateaux calcaires bien ensoleillés : la chênaie-charmaie-hêtraie

Elle se développe sur les sols bruns calciques et peu profonds du plateau, riches en argiles et en cailloux calcaires, en limite des étages de végétation collinéen et montagnard. La strate arborée est dominée par le chêne sessile, le charme, le hêtre et le frêne. Des pelouses mésophiles, riches en orchidées, peuvent être observées. Leur maintien dépend d'un pâturage extensif. Les massifs boisés des plateaux peuvent accueillir des espèces rares (ex : Campanule des cerfs pour la flore, grenouille rousse ou tritons alpestre et palmé pour la faune observée dans la forêt domaniale des Moidons).

#### Les biotopes des corniches rocheuses et des falaises

Des sols maigres et secs se sont développés sur les dalles calcaires. Le microclimat est bien ensoleillé, mais battu par les vents. La chênaie pubescente, ponctuée d'alisier blanc, de chêne sessile et d'érable à feuille d'obier, s'y développe sous des formes rabougries et toumentées, selon un fin liséré de prés-bois en rebord des falaises.

Les pelouses rases sont fréquentes sur les corniches et les escarpements rocheux, aux sols pauvres. Des plantes remarquables et rares en Franche-Comté s'y développent : l'oeillet sylvestre, l'anthurium à fleurs de lis, l'amélanchier, l'athamanthe des crêtes, ainsi que des espèces thermoxérophiles (ex : ail des montagnes) et des pelouses xérophiles de type subméditerranéen (avec œillet des bois et ponctuellement l'œillet bleuâtre, ...).

La végétation des parois rocheuses (groupements saxicoles) est dominée par les fougères en ubac et par la séslerie blanchâtre sur l'adret.

Les falaises abritent des espèces d'oiseaux rares en Franche-Comté : Martinet alpin, Hirondelle des rochers (en limite nord de leur aire de répartition), Faucon Pèlerin qui a failli disparaître de France. On y observe également le chamois.

Les grottes abritent des populations de Chiroptères (chauves-souris), et notamment le Rhinolophe euryale, grand consommateur d'insecte, qui est en voie d'extinction.

#### Sur les fortes pentes au pied des falaises: l'érablaie-tiliaie (ex : aux abords de la Grotte des Planches)

En situation froide, l'érablaie à scolopendre, dominée par le tilleul à grande feuille et l'érable sycomore, s'adapte bien aux éboulis grossiers et constamment renouvelés par les éboulements de roches. La strate herbacée est marquée par la fougère scolopendre et la lunaire vivace.

En exposition ensoleillée, le frêne commun, le chêne sessile s'ajoutent à l'érable à feuille d'obier et au tilleul à grandes feuilles. La strate arbustive, bien développée, accueille le fragon petit houx.

#### Sur les versants à éboulis stabilisés bien drainés : la hêtraie à dentaire en situation froide, la hêtraie à laïche blanche en situation chaude

Sur les versants de l'ubac et malgré la présence de sols caillouteux développés sur les éboulis fins, formant des pentes moyennes à fortes, les forêts se présentent sous forme de belles futaies de hêtres. La dentaire pénnée, la mercuriale pérenne et le lierre sont fréquents dans la strate herbacée.

En exposition ensoleillée de l'adret, ces milieux sont propices au hêtre, tilleuls à grandes feuilles, chênes sessile, érable à feuilles d'obier, avec strates arbustives et herbacées bien développées (ex : un grand nombre de laïches, l'orchidée céphalanthère à larges feuilles).

#### Sur les bordures humides des cours d'eau : les forêts alluviales

Elles comportent des essences arborées, arbustives et herbacées adaptées aux milieux humides : frènes commun, érable sycomore et érable plane, orme des montagnes, cerisier à grammes, peuplier épars. Les tufs, abondants au niveau des sources de la Cuisance, accueillent des mousses particulières, rares en France.



### **RICHESSES DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES LIÉES À LA FAUNE ET FLORE**

**Pelouses rases et arbres rabougris  
des corniches rocheuses,  
Oiseaux des falaises tels que le faucon  
pèlerin, l'hirondelle des rochers, ...  
Chauves-souris dans les grottes.  
Mousses des cascades de tufs,  
Ripisylves des cours d'eau  
ponctuées de peupliers épars ...**

La forte charge en calcaire des cours d'eau donne naissance à des rivières pétrifiantes. Les tufs peuvent se recouvrir de mousses particulières.

Le chabot a été observé dans les eaux de la Cuisance. Mais, les fortes variations de débit ne sont guère favorables à la faune aquatique. Les anciens ouvrages hydrauliques, aujourd'hui partiellement ensablés, contribuaient à une certaine régulation du cours d'eau, retenant les eaux par forte pluie et les restituant lors des périodes d'étiage.

Les corniches et les falaises rocheuses accueillent une flore et une faune relativement rare : pelouses rases sur les corniches sèches, en exposition ensoleillée et venteuse, où peut être observé l'œillet bleu par exemple. Les chênes, alisiers et érables sont rabougris sur les corniches rocheuses aux sols maigres. Le buis et le sceau de Salomon peuvent être observés sur les dalles calcaires des sommets des falaises.



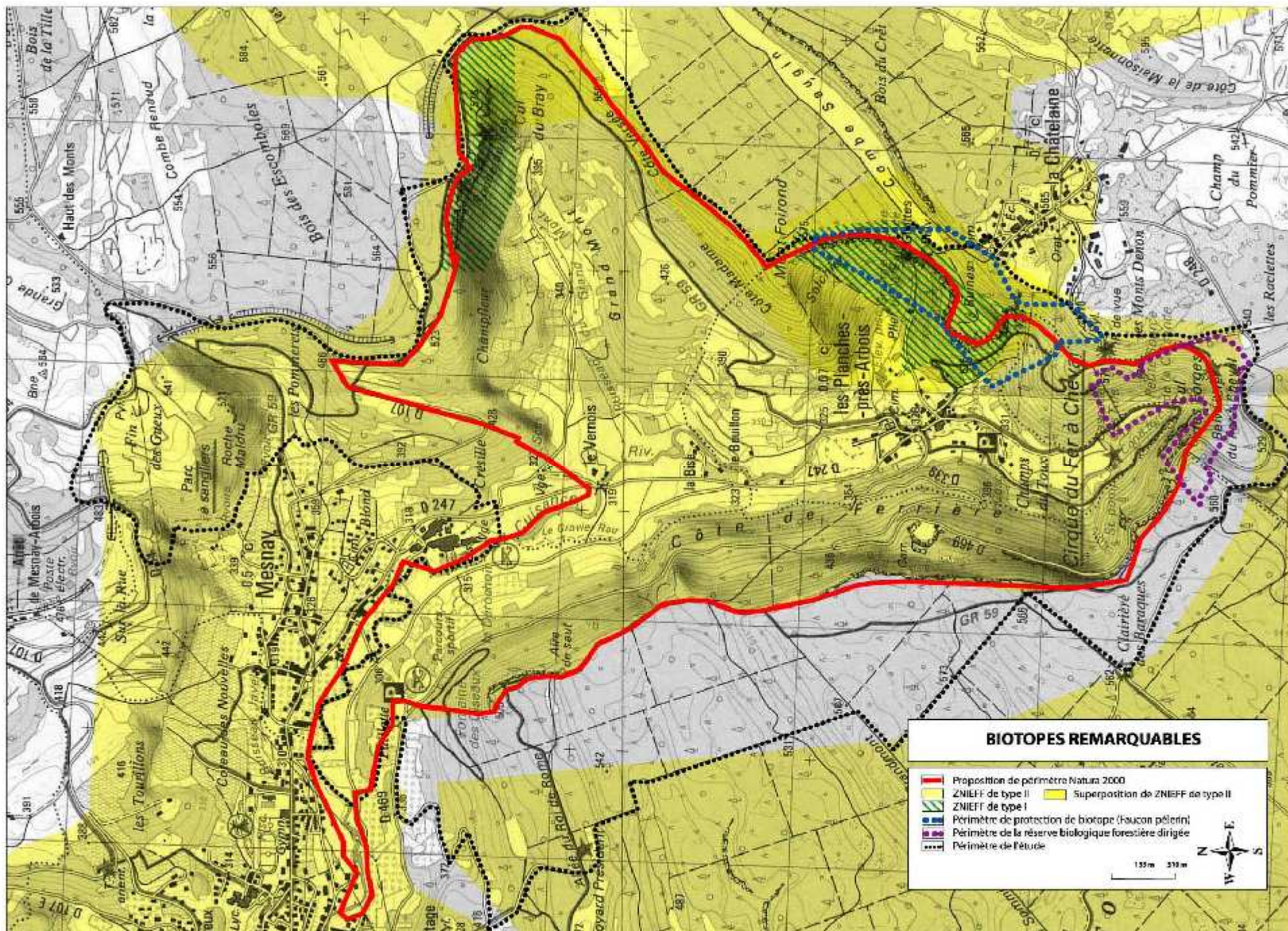
Les cours d'eau sont soulignés, sur la quasi totalité de leur cours, par des ripisylves de frênes, d'érables, d'ormes, d'aulnes et de peupliers épars (traditionnels dans la Reculée des Planches). L'envahissement de certaines berges par la renouée du Japon nécessiterait un traitement urgent. Quelques milieux humides subsistent, tels que les anciens méandres de la Cuisance aux Planches, d'autres ont été comblés (ex : vers la grotte des Planches).



### **BESOINS DE GESTION**

**Coupe sélective  
d'arbres ou de plantes  
envahissantes pour  
entretenir les pelouses  
et les ripisylves.  
Gestion agricole et  
forestière adaptée dans  
les sites sensibles.  
Préservation de  
périodes de tranquillité  
à proximité des sites de  
nidification d'oiseaux  
des falaises...**







#### 4° Le patrimoine archéologique s'échelonne sur une période d'au moins 5000 ans

Sources : Carte archéologique de la Gaule Préinventaire archéologique sous la direction de Michel Provost / Villes, villages, campagne de l'Europe celtique O. Buchsenschutz éd. Hachette Bibliothèque d'archéologie 1989 / Histoire d'Arbois Cdt G. Grand monographies des villes et villages de France.

##### **Un exceptionnel patrimoine néolithique dans la grotte des Planches**

La grotte des Planches comporte des traces d'occupation quasi continue depuis le Néolithique moyen (3000 ans av. JC) jusqu'à la Tène finale. Son patrimoine archéologique est remarquable et rarement analysé en France. Il permet de reconstituer l'organisation d'une cellule sociale de l'époque, composée apparemment de sept familles, rassemblées autour de deux greniers à céréales et d'un enclos à bétail commun. La bipartition de l'espace se retrouve dans le décor des céramiques, qui diffère légèrement d'un groupe à l'autre. Elle comporte également quelques sépultures du Bronze final.

Un second abri sous roche, appelé Grotte du Tunnel, a été découvert récemment, dans les falaises rocheuses qui dominent le Cirque de Fer à Cheval (aux environs de 550 mètres d'altitude). Sa fréquentation a été attestée au Néolithique moyen, au Bronze final et au premier âge du Fer. L'absence de déchet domestique et de vestiges humains laisse penser qu'il s'agissait d'une occupation temporaire. Un troisième abri sous roche a été signalé au-dessus de la Carrière.

##### **Un habitat protohistorique sur l'éperon de la Roche Malдру**

Une enceinte protohistorique, sous forme d'éperon barré, a été identifiée à la Roche Malдру à Mesnay. Elle semble n'avoir été utilisée que pour des périodes courtes, des restes d'habitation sont repérables le long du rempart. Il s'agit d'un site déjà fortifié au néolithique, dont les fortifications ont été renforcées à l'âge du Bronze, puisqu'on y trouve des vestiges néolithiques, du Bronze ancien et du Bronze final III.

##### **Une vaste nécropole sur le plateau environnant la Reculée des Planches**

Plusieurs milliers de tumulus (40 000 selon la notice de la ZNIEFF concernant les forêts des Moidons, d'Arbois et de Poligny) ont été identifiés sur le plateau environnant la Reculée des Planches, notamment dans la forêt domaniale des Moidons, dans les Bois de Parençot, des Escamboles, de Perrey et de Nozéroly. Ils ont été datés de l'âge du fer (Hallstatt et la Tène). Ils comportent souvent une structure en dalles obliques inclinées au centre ou en dalles verticales. Une murette circulaire en pierres sèches les délimite fréquemment. La présence d'offrandes peut être notée (cerf, céramique à pâte fine, épées, bijoux, ...). Certaines offrandes évoquent les activités pastorales de l'époque : bœuf, chèvre et mouton. Un tumulus est signalé vers la Roche Malдру (cf. carte géologique du BRGM).

##### **De multiples vestiges gallo-romains**

- Le Chemin du Vieux Facteur, sur le plateau forestier d'Arbois, semble avoir été une voie gallo-romaine (de Pupillin à la Châtelaine). Des vestiges de voie « à ornière » ont été identifiés entre Arbois, les Planches-près-Arbois, la Châtelaine (lieu dit les Millières) puis Molain. Elle correspond, par endroit, à la RD 469 et au GR59. Une seconde voie à ornière a été identifiée à Mesnay.

- Aux Planches ont été mis à jour, au 19<sup>ème</sup> siècle, des tuileaux au-dessus des vignes des Arnois et de la Baume, sur le chemin du « Solchier » et du « Mont de Fer ».

- La terrasse en rive gauche de la Cuisance, aux lieux-dits Paillette et En Ferrrière ont livré des fragments de tuiles romaines, des tessons de poterie sigillée, des fragments de verre (des patères antiques en bronze y ont été signalées au 19<sup>ème</sup> siècle ; au 18<sup>ème</sup> siècle, sont signalées des urnes cinéraires et des médailles en or sur la partie la plus inclinée du plateau sus-jacent, mais aucune trace n'en a été retrouvée lors des prospections de terrain actuelles).

- Le site du château féodal de la Châtelaine comportait des fragments de tuiles romaines.

- De multiples vestiges gallo-romains ont été identifiés à proximité immédiate du site, tel qu'une fortification présumée romaine à Chatelboeuf (ou Hermitage), un fanum à Pupillin...

##### **Les ruines du château féodal de la Châtelaine**

Le château a été édifié au X<sup>ème</sup> siècle, par Mahaut d'Artois, fille du comte d'Artois, épouse du Duc de Bourgogne. L'église de la Châtelaine faisait partie du château (les habitants des Planches s'y rendaient chaque semaine). La comtesse Mahaut d'Artois, sa fille la reine Jeanne et sa petite-fille Marguerite de Flandre y firent de fréquents séjours. Il fut quelque peu délaissé en 1330 pour le château d'Arbois. Le château a été ravagé par Louis XI puis par Louis XIV. Ses vestiges, encore bien identifiables, se dégradent toutefois rapidement.

##### **ENJEUX**

La Reculée des Planches comporte des vestiges de l'occupation humaine dès le Néolithique (et probablement dès le paléolithique), soit sur une période d'au moins 5000 ans. Aussi, ses enjeux patrimoniaux et scientifiques sont importants. Il est à noter que la mise en valeur des vestiges archéologiques, dans le cadre d'activités de découverte, n'est que peu organisée pour l'instant.

##### **BESOINS DE GESTION**

Divers travaux d'analyse, d'entretien, de consolidation devraient être menés, soit par exemple :

- la coupe des broussailles sur l'enceinte protohistorique et son pâturage extensif ;

- la consolidation et la réhabilitation de certains vestiges du château médiéval de la Châtelaine (ex : porche d'entrée, citerne, quelques murs) ; le débroussaillage de certains secteurs de l'éperon seraient souhaitables afin de rendre perceptible la microtopographie qui révèle les vestiges enfouis dans le sol ;

- la protection des vestiges néolithiques (et de la tranquillité des chauves-souris) dans les abris souterrains peu explorés, par exemple au niveau de la Grotte du Tunnel (pose d'une grille ?).

Il apparaît également souhaitable de mettre davantage en valeur les vestiges archéologiques, notamment au niveau de la Grotte des Planches (muséographie à renouveler), avec éventuellement une mise en corrélation des vestiges identifiés sur le plateau.

Des ramassages de surface ont révélé quelques lieux d'occupation gallo-romaine (notamment sur les terrasses En Paillette et En Ferrrière). Les herbages sont propices à la préservation des vestiges archéologiques encore enfouis dans le sol. Une vigilance et un ramassage de surface par la DRAC seraient souhaitables lors des labours (labours tournants, pratiqués dans le cadre d'une rotation des cultures). Dans les sites les plus sensibles, le labour n'apparaît pas opportun.





De multiples vestiges de l'ancien château féodal de la Châtelaine sont encore observables, mais ils se dégradent rapidement. L'éperon sur lequel il est implanté constitue, de plus, un remarquable poste d'observation vers la vallée de la Cuisance, et notamment vers la falaise Solchier qui surplombe la Grotte des Planches. Mais ses bordures, fissurées, sont instables.



La citerne pourrait être d'époque gallo-romaine.



## RICHESSES DU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE ET DES PAYSAGES ASSOCIÉS

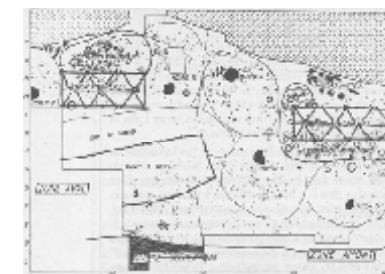
Vestiges du château féodal de la Châtelaine.  
Ancienne voie gallo-romaine d'Arbois à Chapagnole, qui suit partiellement la D 469 et le GR 59.  
Éperon barré protohistorique de la Roche Maldru.  
Site archéologique néolithique de la Grotte des Planches.



La Roche Maldru (photos ci-dessus) comporte un habitat fortifié occupé occasionnellement aux époques protohistoriques et néolithiques. Il est actuellement envahi par les broussailles. Le promontoire de vision qu'il constitue n'est que difficilement accessible.



Les vestiges néolithiques de la grotte des Planches ont permis de reconstituer la structure sociale d'un groupe de familles d'il y a 5000 ans, ce qui est rare en France. Les informations recueillies mériteraient d'être davantage valorisées in situ.



Emplacement des foyers, greniers à céréales, parc à bétail lors de l'occupation néolithique de la grotte des Planches.

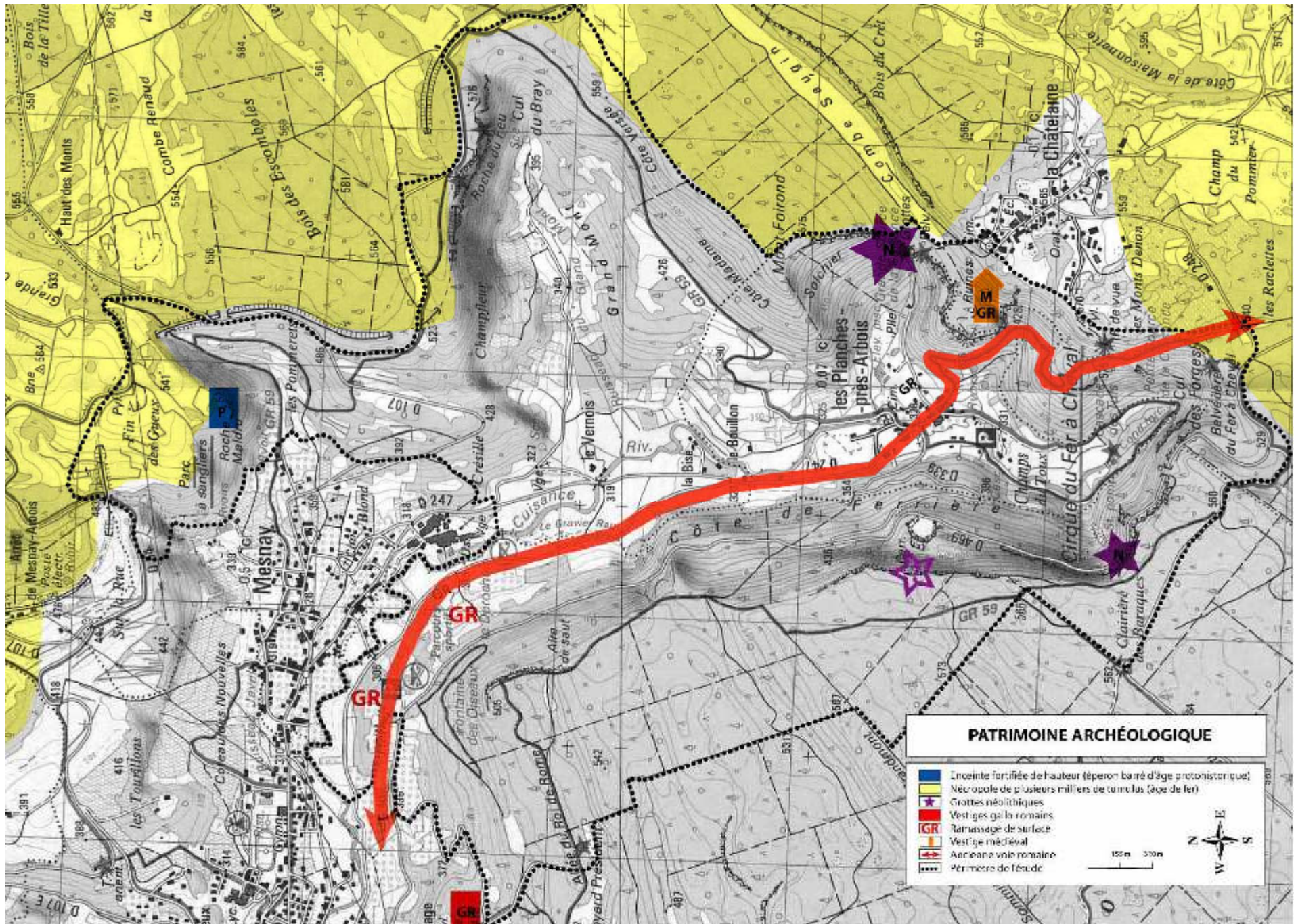
## BESOINS DE GESTION

Protection des vestiges archéologiques.  
Consolidation des ruines féodales.  
Mise en valeur du patrimoine archéologique et des points de vue associés par la coupe ponctuelle d'arbres et de broussailles.



La voie « à ornière » qui relie le village des Planches, en fond de vallée, à la Châtelaine au sommet de la falaise est une ancienne voie romaine (aujourd'hui GR59). Son tracé apparaît clairement sur cette vue du début du XXème siècle. On y distingue également l'ancienne carrière de groise dans le premier virage (aujourd'hui réaménagée en place de pique nique).







## 5° Les paysages ruraux anciens marquent l'identité paysagère actuelle

La Reculée des Planches a été le siège d'une occupation humaine attestée dès le Néolithique ancien (3000 ans av. J.C.). Quelques cartes anciennes, à partir du 18<sup>ème</sup> siècle, donnent un aperçu de l'occupation du sol et des paysages du secteur, mais elles restent très imprécises. C'est donc essentiellement à partir des photos aériennes et des cartes des années 1950 (premières cartes à courbes de niveau, de bonne précision, réalisées sur le secteur) qu'a pu être effectuée l'analyse de l'évolution des paysages. L'observation du terrain et des photos anciennes permet d'appréhender quelque peu les paysages du 19<sup>ème</sup> siècle.

Ainsi, les paysages de la Reculée des Planches se structuraient de la façon suivante :

**- Le fond de vallée susceptible d'être inondé, le long de la Cuisance, était exploité en pré de fauche et en culture (blé, orge, avoine), quasiment jusqu'à la Petite Source de la Cuisance**

Les prés et les cultures du lit majeur de la Cuisance étaient exempts d'arbres. Seule la ripisylve du cours d'eau les parcourait. Celle-ci apparaît souvent « empâtée », se rapprochant davantage d'une forêt rivulaire que d'un étroit cordon arboré. Des vergers peuvent être observés au niveau de La Bise.

**- Les bas de versants, le vallon du Cul du Bray et les basses terrasses, sur marnes du lias et du trias, étaient exploités en pâturages, vergers et vignes. Ils sont riches en murets de pierres sèches.**

La vigne, entrecoupée de prés et de vergers, était bien développée sur les versants orientés au sud, au sud-est et au sud-ouest. Une multitude de noyers parsemaient les espaces ruraux, cultivés pour la production d'huile de noix par l'huilerie d'Arbois. Les secteurs les plus pentus, et notamment les secteurs d'ancienne vigne, sont striés de murets de pierres sèches, parfois échancrés d'escaliers de pierre.

**- La terrasse de mi-pente, le Grand Mont, était bien entretenue par des pâturages.**

Son haut talus pentu, orienté au Nord, était recouvert de bois.

**- Une petite portion de plateau agricole est incluse dans le site classé au niveau de la Roche Maldru**

Elle était le siège d'une activité pastorale. En 1950, de multiples pierriers pouvaient y être aisément observés (correspondant à la clôture des dolines protégées ainsi de la divagation des troupeaux, mais aussi à un tumulus et à un habitat protohistorique de type éperon barré), de même qu'un réseau de haies sur les versants.

**- Les plus fortes pentes et éboulis au pied des falaises comportaient pâtures et vignes jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle**

Des photos anciennes et la présence de murets de pierres sèches en témoignent. La carte et les photos aériennes des années 1950 font état d'une première déprise agricole dans les terrains les plus difficiles à exploiter.

**- Le village des Planches, bordé de vergers et de jardins potagers, s'étirait le long de l'ancienne voie qui reliait Arbois à Champagnole, au niveau de la traversée du cours d'eau**

Il est situé de part et d'autre du cours d'eau, en amont d'une zone très humide qui marque la confluence de la Grande Source et de la Petite Source de la Cuisance. Une des interprétations possibles du nom des Planches fait référence au pont sur la Cuisance. L'existence du village est attestée dès le 13<sup>ème</sup> siècle. Malgré le dénivelé, une relation forte existait entre la Châtelaine et les Planches (ex : église paroissiale commune située à la Châtelaine, moulin banal des comtes de Bourgogne situé aux Planches sur l'emplacement de l'actuelle pisciculture ; chemin à ornière reliant les deux sites).

**- Les espaces agricoles sont ponctués d'un bâti dispersé de moulins et d'anciennes fermes**

La Reculée des Planches comportait deux sources d'énergie vitales jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle : l'eau et le bois. Dans le site classé, l'énergie hydraulique a alimenté 5 sites préindustriels, puis le site industriel de la Cartonnerie de Mesnay limitrophe : une scierie à tuf près de la cascade des Tufs, la forge (puis papeterie, puis turbine) qui existait au Moulin de la Mère Michelle, le moulin banal (puis papeterie, puis turbine) des Planches, la papeterie puis turbine de la Bise, le martinet du Dérochoir.

La papeterie de la Bise a été créée au début du 19<sup>ème</sup> siècle par la famille Hétier. Bien gérée et prospère, elle a acquis progressivement tous les moulins de la vallée. Puis, la cartonnerie a été concentrée sur l'usine de Mesnay, à l'entrée du site classé, tandis que les autres sites ont été utilisés pour la production hydroélectrique.

**- De belles vues s'ouvrent vers le front villageois de Mesnay et vers les clochers d'Arbois**

La Reculée des Planches s'ouvre, en aval, vers la ville d'Arbois et vers le village de Mesnay. Leurs espaces bâtis ne sont pas inclus dans le site classé, mais ils agrémentent quelques belles perspectives.

### ENJEUX :

Les activités agricoles (élevage, labour, vigne et verger, ferme), les activités préindustrielles (moulins à huile et à farine, forge, scierie de tuf, papeterie, et leurs ouvrages hydrauliques associés), les besoins de circulation (anciennes voies, traversée de la Cuisance par un pont au niveau des Planches), les ouvrages défensifs, etc. avaient façonné les paysages anciens et marquent encore les paysages d'aujourd'hui. Ils sont à l'origine de l'identité du site et de sa particularité. La trace des paysages anciens témoigne de l'histoire particulière des communautés humaines qui se sont succédées dans la Reculée des Planches. Elle peut être considérée comme un patrimoine commun aux populations locales (d'intérêt national depuis le classement).

### BESOINS DE GESTION :

Lorsque les voies de communication étaient mauvaises, jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les populations devaient tirer une grande partie de leur subsistance de leur lieu de vie, profitant des opportunités de leur terroir et s'adaptant avec intelligence aux contraintes locales. Des paysages typés en sont issus. Actuellement, le contexte technologique et socio-économique permet de s'affranchir de multiples contraintes pour l'agriculture et la construction, les paysages se transforment et se banalisent :

- la rentabilité de l'agriculture est meilleure en plaine et sur les plateaux aux vastes surfaces planes que dans l'espace confiné de la Reculée, où une certaine déprise peut être observée

La gestion agricole du fond de vallée, des terrasses de mi-pentes et du plateau apparaît vulnérable. Les boisements progressent et masquent bon nombre de formations géologiques et de points de vue. Or, les paysages agricoles ouverts sont indispensables à la lisibilité de la géomorphologie remarquable du secteur et à l'entretien des perspectives vers les falaises et le patrimoine bâti. Ils doivent être entretenus.

- les constructions se réfèrent à des modèles d'architecture très diversifiés et utilisent des matériaux standardisés, d'où une tendance à la banalisation des extensions villageoises

La mise en valeur de l'identité architecturale du village des Planches, mais également de la ferme du Vernois et des anciennes constructions industrielles de la Bise, nécessite différentes actions de gestion : une greffe harmonieuse des extensions résidentielles et des nouvelles constructions éparées ; une mise en valeur du petit patrimoine villageois (pavement, ponts et ponceaux, fontaines, murs de clos, ouvrages hydrauliques, patrimoine végétal tel que les jardins et vergers intravillageois ou les arbres en espaliers sur les murs des maisons, ...).



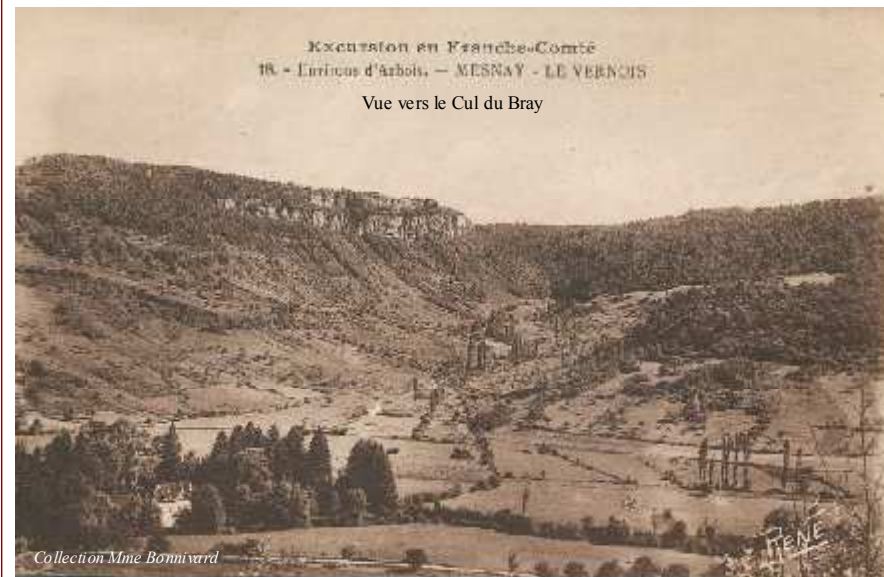
## RICHESSES DES PAYSAGES ANCIENS

Le patrimoine bâti et arboré : d'anciennes fermes, les terrasses et leurs murets de soutènement en pierre sèche calcaire, les vergers et noyers dispersés, ...

Le village des Planches marqué par l'identité architecturale locale.

Le patrimoine préindustriel et les ouvrages hydrauliques associés.

Des paysages agricoles ouverts aux multiples perspectives.



## BESOINS DE GESTION

Face à la vulnérabilité de l'agriculture, il est urgent de définir le minimum de paysages ouverts à préserver et les dispositifs de soutien à mettre en œuvre.

Face à l'évolution de l'habitat et aux besoins de construction, il faut veiller à la préservation de l'identité architecturale locale et à la greffe harmonieuse des nouvelles constructions sur le bâti préexistant.

